



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord
éducation
nationale

Lille, le 5 octobre 2018

Le Directeur Académique des Services de
l'Education Nationale

A

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs
d'écoles privées sous contrat

Objet : Gestion académique des sorties et voyages scolaires
Annexes : Guide utilisateur établissement - MOBILELEVES
Imprimés à joindre pour les sorties scolaires avec nuitées
Guide pratique des démarches à effectuer

Division des Elèves et
de la Vie des Etablissements

Bureau Action Educatrice et
Politiques Interministérielles

L'Ecole mobilise toutes les ressources dont elle dispose pour assurer la sécurité des élèves. Dans ce contexte de vigilance accrue, l'académie doit être en mesure d'identifier et de localiser à tout moment les élèves dont elle a la responsabilité. Cette nécessité revêt toute son importance lors des voyages et sorties scolaires, sur le territoire français comme à l'étranger.

Dossier suivi par

Anne Lise VANDAMME
Gestionnaire

Téléphone
03 20 62 33 01

Télécopie
03 20 62 31 78
Courriel
dsden59.deve-baepi@ac-lille.fr

A cette fin, je vous rappelle qu'il vous est demandé d'utiliser l'application académique dénommée "**MOBILELEVES**" qui permet de recenser plus largement les déplacements d'élèves, en France et à l'étranger.

Vous trouverez en pièces jointes, à toutes fins utiles, les imprimés à joindre lors de vos déclarations de « sorties scolaires avec nuitées » (liste des élèves et des encadrants, emploi du temps).

Une annexe récapitulative intitulée « guide pratique des démarches à effectuer » vous aidera lors de vos déclarations de sorties scolaires sur Mobilélèves et sur Ariane, le cas échéant.

Je souligne ici l'importance d'opérer une déclaration systématique via cette application académique, conformément aux instructions portées sur le « guide pratique des démarches à effectuer ».

L'application "**ARIANE**", développée par le Ministère des Affaires Etrangères, doit également être renseignée pour toute sortie ou voyage scolaire à l'étranger, afin que les postes diplomatiques soient informés de la présence d'élèves français en dehors du territoire national (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>).

Je vous remercie de la bonne prise en compte de cette demande au regard du contexte actuel.

Le Directeur Académique des
Services de l'Education Nationale,
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale du Nord,



Jean Yves BESSOL

Copie à Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

Guide pratique des démarches à effectuer**Ecoles privées du département du Nord**

<u>Sorties en France</u>	Déclaration (saisie) dans l'application Mobilélèves	Autorisation du DASEN	Déclaration (saisie) dans l'application ARIANE*	Remarques
Sorties régulières dans l'académie, inscrites à l'emploi du temps	NON	NON	NON	
Sorties régulières hors académie, inscrites à l'emploi du temps	OUI	NON	NON	
Sorties occasionnelles sans nuitée, dans ou hors académie, avec ou sans transport	OUI	NON	NON	
Sortie(s) scolaire(s) avec nuitée(s)	OUI	NON	NON	

<u>Sorties à l'Etranger</u>	Déclaration (saisie) dans l'application Mobilélèves	Autorisation du DASEN	Déclaration (saisie) dans l'application ARIANE*	Remarques
Sorties régulières inscrites à l'emploi du temps	OUI	NON	OUI	Ex : sortie piscine en Belgique
Sorties occasionnelles sans nuitée	OUI	NON	OUI	
Sortie(s) scolaire(s) avec nuitée(s)	OUI	NON	OUI	

* Chemin d'accès pour l'application Ariane sur le site du Ministère des Affaires Etrangères :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>